

ENTRONS DANS UNE NOUVELLE PHASE DE MOBILISATION LES 12 ET 17 MAI CONTRE LA LOI TRAVAIL !

Face à une mobilisation sociale multiforme qui ne cesse de prendre de l'ampleur contre la loi « Travail », mais plus largement contre la politique libérale du président Hollande, le gouvernement Valls ordonne l'emploi de la force des ses « gens d'armes » contre les manifestants !

Les directions des grands médias en service commandé de l'État et du patronat mènent une odieuse campagne de désinformation mettant en exergue des violences « convenues, autorisées » d'une poignée de casseurs (voir l'interview ci-après d'Alexandre Langlois, secrétaire général de la CGT Police parue dans *l'Huma* du 4 mai) pour tenter vainement de stigmatiser l'image des manifestations, des occupations de places publiques et afin d'en détourner le maximum de citoyennes et citoyens.

Peine perdue, leur manœuvre se retourne contre eux ! Ni la répression ordonnée, ni leur campagne calomnieuse, n'arrivent à endiguer le flot croissant de la contestation sociale et de la mobilisation.

Fragilisé, ultra-minoritaire, le pouvoir en place veut à tout prix honorer ses engagements, pris auprès du patronat, de casse du code du travail et se tient prêt une nouvelle fois, à utiliser l'arme anti-démocratique du 49-3. Comme si cette nouvelle violence contre la démocratie, d'un pouvoir à l'agonie, allait en soi éteindre le feu social qui se propage et atteindre un nombre de travailleur-euse-s de plus en plus nombreux.

La droite, quand à elle, surenchérit en indiquant que dès son accession au pouvoir, point de démocratie

filpac cgt
Fédération des travailleurs des Industries du Livre, du papier et de la communication
Le livre, le papier et la communication

C'EST TOUJOURS NON À LA LOI TRAVAIL !

NON À LA PRÉCARITÉ, AU DÉMANTÈLEMENT DU CODE DU TRAVAIL !

ENCORE TOUS UNIS, DANS LA RUE LE 12 ET LE 17 MAI !

www.filpac-cgt.fr

parlementaire, notre Nation se gèrera par ordonnances.

Les représentants des forces de l'argent à l'Assemblée Nationale ne veulent plus s'embarrasser de scories démocratiques, le capital l'exige !

Mais pour autant, plus que jamais nous avons à portée de main une modification substantielle du rapport de force en faveur du camp du Travail, qui doit nous permettre d'imposer nos revendications d'un nouveau cadre social défini par

Les représentants des forces de l'argent à l'Assemblée Nationale ne veulent plus s'embarrasser de scories démocratiques, le capital l'exige !

un Code du Travail du XXI^e siècle articulé autour d'un nouveau statut du travail salarié, d'une sécurité sociale professionnelle, d'une réduction du temps de travail à 32h voire en-deçà, de droits d'interventions des salarié-e-s et des représentants du personnel dans la gestion des entreprises.

A partir de l'analyse objective de la réalité de la mobilisation dans les entreprises où nous sommes présents, la direction fédérale, le Comité exécutif national, réunis le 12 mai prochain, devront prendre les décisions et les dispositions pour aider, en tout point du territoire, les syndicats de la Filpac à définir avec les salarié-e-s des modalités concrètes d'action devant aller jusqu'à la grève et à sa reconduction.

Nous ne sommes pas au même niveau de mobilisation dans toutes les entreprises et dans tous les secteurs de la Fédération. Pour autant, la tâche que nous devons entreprendre immédiatement pour emporter cette bataille décisive du droit du Travail, amène chacune et chacun dans son syndicat, avec ses collègues de travail, à débattre et poser clairement les modalités d'actions et leur montée en puissance.

Contrairement à certaines autres organisations syndicales, notre syndicalisme n'est ni hors sol ni institutionnalisé. Il est ancré dans le monde du travail tel qu'il est et amène au quotidien cette vision transformatrice, seule capable d'ouvrir les horizons d'une nouvelle société de justice sociale, de paix et de liberté.

Alors, dès le 12 mai, tous ensemble grossissons les cortèges et préparons les suites de la mobilisation sous l'égide de la détermination et d'action d'ampleur encore inconnue jusqu'à présent. •

COORDINATION CGT DU GROUPE SIPA-OUEST FRANCE COMMUNIQUÉ / Montreuil, le 6 mai 2016 /

Le mardi 3 mai 2016, une délégation de la coordination SIPA OUEST Filpac-Cgt a rencontré MM. Louis Echelard (directeur général de SIPA) et Jean-Claude Kling (secrétaire général de SIPA) afin de faire le point, notamment sur la situation du groupe SPIR et des entreprises qui le composent.

En effet, les annonces dans les différentes instances représentatives du personnel de chaque entreprise ainsi que la procédure de conciliation engagée au tribunal administratif accroissent les inquiétudes des salariés et amplifient les rumeurs qui circulent sur l'éclatement de SPIR en 2016. Dans le cadre de la procédure de conciliation, le Groupe espère finaliser le règlement des problèmes de gestion de temps de travail avec ses distributeurs ainsi que les litiges avec l'URSSAF qui en résultent. La direction du groupe confirme que la situation de SPIR est inquiétante et souhaite que le Groupe revienne rapidement à l'équilibre (17 millions d'euros de perte d'exploitation en 2015). L'arrêt de la solution de couplage Puissance 3 place REGICOM dans une situation difficile. REGICOM

diversifie ses produits, par exemple elle intensifie son activité commerciale pour le compte d'ADREXO... Par contre, CONCEPT MULTIMEDIA « tirerait son épingle du jeu » malgré une baisse du chiffre d'affaire externe de -14,7% au premier trimestre 2016. Concernant ADREXO, malgré une amélioration du chiffre d'affaires au premier trimestre de cette année, la direction du Groupe reste inquiète. Elle souhaite que l'État intervienne pour que Adrexo bénéficie, comme son concurrent Mediapost, du soutien logistique du Groupe La Poste pour la distribution de l'IP en zone rurale. Elle souhaite également, concomitamment au règlement de cette concurrence faussée entre Adrexo et Mediapost, que les négociations pour la mise en œuvre de la CCNV2 dans la branche de la distribution directe reprennent rapidement et qu'un accord puisse être trouvé. Elle considère qu'une augmentation sensible des prix est indispensable pour retrouver un équilibre économique dans ce secteur. Pour ce qui est des rumeurs qui circulent, la direction du Groupe précise qu'aucune décision n'a été prise pour la vente d'une ou plusieurs composantes du groupe SPIR ou pour une fusion ADREXO/

REGICOM. Cette année 2016 reste malgré tout une année charnière pour le Groupe, notamment pour ces deux entreprises et la direction insiste sur la nécessité de continuer la réorganisation d'ADREXO. La Cgt, après avoir pris bonne note de cet état des lieux, intervient pour signifier une nouvelle fois son opposition au plan de licenciements déguisés en cours à ADREXO. Elle prévient qu'elle n'acceptera pas de réorganisations brutales dans les entreprises du Groupe, qu'elle restera vigilante sur les stratégies d'entreprises et empêchera le nouveau directeur de SPIR, Patrick Puy, d'appliquer les méthodes qu'il a brillamment énumérées dans une vidéo maintenant célèbre. Notre délégation insiste sur la nécessité de prendre en compte les revendications des représentants des salariés pour la construction de la CCNV2 car la Cgt ne signera pas une méthode de calcul et de contrôle du temps de travail des distributeurs qui leur serait défavorable. Elle affirme qu'il n'est nullement question de revenir sur l'accord des poignées de 500 grammes signé en 2010 avec le groupe SPIR et souligne que SPIR doit impérativement changer ses méthodes de management afin d'améliorer le dialogue social dans ses différentes entités. •

La CGT s'organise chez ADREXO

Les Délégués syndicaux CGT ADREXO se sont réunis le jeudi 14 Avril 2016 à Montreuil afin de faire le point sur le résultat des dernières élections professionnelles et, à partir de ce premier constat, construire une CGT plus proche des revendications des salariés en étant toujours plus à l'écoute des problèmes qu'ils rencontrent.

Sur les 20 désignations de DS, dont 2 sont actuellement contestées par la direction, 16 camarades étaient présents. Tous les camarades présents se sont accordés sur l'effet néfaste, pour la CGT, d'être apparue divisée lors de ces élections. En effet, les positions de deux anciens responsables de notre organisation syndicale, les DSC et RS au CE de l'ancienne mandature, ont gravement nuit à l'image de la CGT et ont eu une incidence certaine sur le résultat de ces élections. De nombreuses interventions ont porté, notamment, sur la nécessité d'avoir une seule CGT forte et unie chez ADREXO. Une CGT proche des salariés et prête à riposter contre la direction générale d'ADREXO. Les participants à cette réunion ont donc décidé de reformer le Collectif national Cgt Adrexo dans le respect des orientations de la Cgt qui préconise un syndicalisme de proximité dans les entreprises, un fonctionnement syndical démocratique et des syndiqués acteurs et décideurs dans leur organisation syndicale.

Sur cette base, 4 points importants ont été longuement discutés puis validés par un vote des délégués syndicaux présents :

1. COMITÉ D'ENTREPRISE

• Proposition de candidature pour la désignation du représentant syndical CGT au Comité d'Entreprise. Daniel Zanoni a été élu à l'unanimité.

2. DÉSIGNATIONS DES DÉLÉGUÉS SYNDICAUX CGT

- La désignation de Catherine Tahai en qualité de DSC a été validé, à l'unanimité ;
- Les désignations des DS effectuées par la DSC après consultations des militants le 17 mars derniers sont validées à l'unanimité.

3. COLLECTIF NATIONAL

- Il a été également validé, à l'unanimité, la mise en place du nouveau collectif Cgt sur la base de 8 régions. 8 camarades ont donc été choisis pour former ce collectif. Charge pour eux de construire et de développer les différents collectifs régionaux afin que la démocratie syndicale souhaitée par tous, puisse se mettre en œuvre rapidement.
- Najib Bouslim pour l'Ile-de-France, Joseph Burzilla pour l'Est, Fabrice Siméon pour le Centre Est, Roméo Pounga pour le Centre Ouest, Jean-Pierre Scourzic pour l'Ouest, Josué Thibout pour le Sud Ouest, Marcel Bailly pour le Sud Est et Sandrine Marmin-Lavachery pour le Nord et animatrice du Collectif.

4. DROIT SYNDICAL

- Tous les camarades présents ont décidé d'écrire des règles pour l'utilisation des sommes allouées par l'entreprise pour les frais de déplacements des délégués syndicaux.

Le Collectif national Cgt Adrexo appelle tous les militants de la Cgt, quelque soit leur structure de rattachement, à les rejoindre afin qu'enfin vive la CGT ADREXO dans cette entreprise !

Alors qu'une période difficile s'annonce à Adrexo, il est important de recréer l'unité de notre organisation syndicale afin de la rendre plus combative et plus attrayante aux yeux des salariés de l'entreprise.

UNIS ET SOLIDAIRES, NOUS SERONS PLUS FORTS !

Alerte sur les retraites

Cher-e-s Camarades,

Les organisations syndicales d'employeurs et de salariés mettent en place des modifications de la réglementation de l'ARRCO et de l'AGIRC pour préparer le démarrage au 1^{er} janvier 2019 du régime unique complémentaire (RUC) qui viendra en remplacement de ces deux régimes historiques.

Ces modifications réglementaires précèdent des trois logiques ci-après :

1. Le moindre coût pour l'équilibre financier du futur RUC.
2. Le moindre coût en gestion et en développement informatique.
3. « L'acceptabilité sociale » (ce qui signifie, en terme de pertes de droits à retraite, pousser jusqu'au seuil de l'inacceptable).

Quelles conséquences ?

Les dispositions d'ores et déjà adoptées (vote contre de la CGT) peuvent aboutir à des pertes de points de retraite

ARRCO et AGIRC sur :

- Les périodes de chômage ;
- Les périodes de maladie et de maternité ;
- Les périodes d'incapacité de travail ;
- Les majorations de pensions pour enfants ;
- Ou encore, lorsque l'employeur a « oublié » de verser les cotisations qu'il a pourtant retenues sur les salaires...

Pour éviter ces pertes de points :

Il va falloir apprendre aux salariés à contrôler d'ici 2019, l'inscription à leur compte individuel du bon nombre de points de retraite ARRCO et AGIRC et à obtenir le cas échéant des régularisations. A cet effet, il faut, dans les plus brefs délais, former des camarades référents sur les évolutions historiques de la réglementation ARRCO et AGIRC pour ensuite démultiplier notre action dans les entreprises et exiger l'application de la règle la plus favorable que l'AGIRC et l'ARRCO refusent d'appliquer systématiquement.

Vous avez jusqu'au 12 mai pour faire votre demande de congés de formation auprès de votre employeur et pour vous inscrire au stage qui se tiendra du 13 au 17 juin prochain. Ce dossier est une opportunité pour démontrer que notre syndicalisme, au plus près des salarié-e-s, est utile et efficace. C'est un atout pour notre représentativité sur tous les collègues à condition de s'en emparer ! Amicales salutations.

Sylvie Durand

Responsable du secteur « Retraites » de l'UGICT-CGT

STAGE RETRAITES

Du 13 au 17 juin 2016

Début du stage : 8h30 le lundi

Fin du stage : 16h00 le vendredi

Lieu : **Centre de formation**

Benoît Frachon,

12 rue Fernand Léger,
91190 Gif-sur-Yvette.

Bulletin d'inscription à faire parvenir au plus tard le 12 mai 2016. •

VIOLENCES POLICIÈRES

« TOUT EST MIS EN PLACE POUR QUE ÇA DÉGÈNÈRE »

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR MAUD VERGNOL

mercredi 4 mai 2016 / L'HUMANITE

Gardien de la paix au renseignement territorial, secrétaire général de la CGT police, **Alexandre Langlois** dénonce une volonté délibérée de « dégoûter les manifestants ». Il raconte les coulisses des violences.

Comment analysez-vous les violences policières qui ont marqué les dernières manifestations contre la loi El Khomri ?

Alexandre Langlois : Tout est mis en place pour que les manifestations dégénèrent. Côté renseignement, on constate depuis une dizaine d'années une double évolution, avec des casseurs toujours plus violents, organisés de manière quasi paramilitaire. Certains de ces groupes sont identifiés avant qu'ils n'intègrent les manifestations. Mais aucune consigne n'est donnée pour les interpeller en amont.

Vous parlez d'une « volonté délibérée » que les manifestations dégénèrent. Comment cela se traduit-il pour vous, sur le terrain ?

Alexandre Langlois : Prenons l'exemple du 9 avril. En fin de journée, nous savons qu'un groupe de casseurs dangereux vient d'arriver gare du Nord pour aller perturber Nuit debout, à République. Une compagnie de CRS se trouve sur leur passage, prête à intervenir. Mais ordre leur est donné par la préfecture de se pousser dans une rue adjacente ! Les collègues leur signalent l'imminence de l'arrivée du groupe de casseurs. Mais ordre leur est confirmé de les laisser gagner place de la République, avec

les conséquences que l'on connaît ! Par contre, quand il s'est agi d'aller protéger le domicile privé de Manuel Valls, ce soir-là, cette fois les ordres ont été clairs...

Au-delà des casseurs, comment expliquez-vous les ruptures de cortèges, l'usage systématique de gaz lacrymogènes, voire les brutalités policières gratuites ?

Alexandre Langlois : C'est important de rappeler que, dans les manifestations, tous les collègues sur le terrain n'interviennent que sur ordre. Si certaines, comme le 1^{er} Mai, se terminent en « souricière » place de la Nation, c'est que l'ordre en a été donné. Le message qui est passé, c'est « casseurs venez, vous pourrez agir en toute impunité, et manifestants ne venez plus avec vos enfants, car c'est dangereux pour vous ». Et à la fin de la journée, les médias ne parlent que des violences, et surtout plus des raisons pour lesquelles les citoyens manifestent. Le pouvoir politique instrumentalise la police, qui sert de bouc émissaire. Cela permet au gouvernement de faire diversion.

Comment les policiers vivent-ils cette situation ?

Alexandre Langlois : Nous sommes épuisés. Les collègues souffrent d'une perte de sens de leur métier. Aujourd'hui, on leur demande du rendement statistique et d'exécuter des ordres qu'ils jugent incompréhensibles ou injustes. La police est déshumanisée. On compte un suicide en moyenne par semaine dans notre profession. À la CGT police, nous défendons l'idée d'une force publique à l'usage du peuple, celle de la déclaration des droits de l'homme de 1789, une « force pour l'avantage de tous, et non pour l'utilité particulière de ceux auxquels elle est confiée ». •

Venez (re) découvrir ...

2^{ème}
**PORTES
OUVERTES**

**AUX
PAPETERIES DE L'AA
WIZERNES**

Avec
la présence de
**PHILIPPE
MARTINEZ**
Secrétaire général
de la CGT

**SAMEDI
21 MAI
de 9h à 17h**

Gratuit / Ouvert à tous*

* Par mesure de sécurité, la visite n'est pas autorisée aux enfants de - de 13 ans
et pour les jeunes de 13 à 18 ans non accompagnés.